

**ATELIER SCIENTIFIQUE SUR LES DECHETS TOXIQUES ORGANISE
LES 22 ET 23 JANVIER 2007
PAR LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE COTE D'IVOIRE**

Thème proposé par le Conseil : « Les aspects médico-légaux du phénomène des déchets toxiques ».

Intervenant : Professeur Agrégée Hélène YAPO ETTE

Collaborateurs : Docteurs BOTTI KOFFI, Mathurin DJODJO

Département de Médecine du Travail, Toxicologie et Médecine Légale – UFR Sciences Médicales d'ABIDJAN COCODY.

Résumé de la Communication

Le trafic et le déversement illicite de déchets toxiques issus de substances chimiques utilisées dans l'industrie représentent une menace pour la santé humaine et l'environnement. C'est la raison pour laquelle des dispositions légales drastiques ont été inscrites dans des Conventions internationales. Cependant, avant toute prise de décision juridique relative aux sanctions contre les auteurs et à l'indemnisation des victimes, des responsabilités sont à établir. Celles-ci ne peuvent être établies en dehors d'une bonne connaissance de la législation en vigueur et surtout d'une bonne organisation des secours qui devra obligatoirement intégrer dans ses actions, les prélèvements biologiques notamment toxicologiques. En effet, l'expertise toxicologique est incontournable par la preuve matérielle qu'elle devrait apporter pour établir le lien de causalité indispensable dans ce contexte d'intoxication criminelle.

Mots-clés : trafic illicite – déchets toxiques – responsabilité – expertise toxicologique.